



MARE VITRÉE

Restauration d'une mare vitrée
à vocation écologique et pédagogique



PROJET MARE VITRÉE

Sommaire

Fiche synthèse _____ P.2

- Présentation synthétique du projet

Présentation du CPIE _____ P.3

- Une association de loi 1901 reconnue d'intérêt général
- Une équipe composée de 13 CDI
- Des agréments de/du :
 - L'Éducation nationale : Association éducative complémentaire de l'enseignement public
 - la Préfecture des Deux-Sèvres : Association de protection de l'environnement
 - Ministère des sports/DDJS : Agrément Jeunesse et Éducation populaire

Un projet _____ P.5

- Concret qui agit en faveur d'espèces locales protégées
- Répondant aux enjeux et aux besoins locaux
- Créateur de lien entre les acteurs d'un territoire et leur environnement
- Composé d'une équipe de professionnels qualifiés

La demande _____ P.7

- Un budget prévisionnel tourné vers l'avenir
- Une programmation des actions rapides

Votre intérêt et plus _____ P.8

- Un engagement territorial pour des actions concrètes au service du vivant
- Nos coordonnées
- Un modèle de convention des partenariats possibles



SYNTHÈSE DU PROJET

Le porteur du projet



Association loi 1901 agissant pour la protection de l'environnement

APEM - CPIE de Gâtine poitevine

6, rue du jardin des sens, 79340 Les Châteliers

05 49 69 01 44 - etudes@cpie79.fr

Siret : 338 299 001 00028 - APE/NAF : 9499Z - RNA : W793000539

Salarié.e référent du dossier : Chloé Jean - chloe@cpie79.fr - 05 17 31 01 29

Le projet

La finalité : agir pour la préservation du vivant en Deux-Sèvres

Notre objectif général : œuvrer en faveur de la biodiversité de Gâtine

Nos objectifs intermédiaires :

- Disposer d'un écosystème fonctionnel pour les amphibiens
- Offrir un lieu d'émerveillement et de connaissance accessible à tous

Nos objectifs opérationnels :

- Restaurer une mare vitrée
- Réaliser un observatoire (*pensé pour l'observation, la photo, et vidéo*)
- Créer des supports pédagogiques

Localisation du projet :

- Sur la commune des Châteliers, en Gâtine poitevine, en Deux-Sèvres

Temporalité :

- 2025/2026

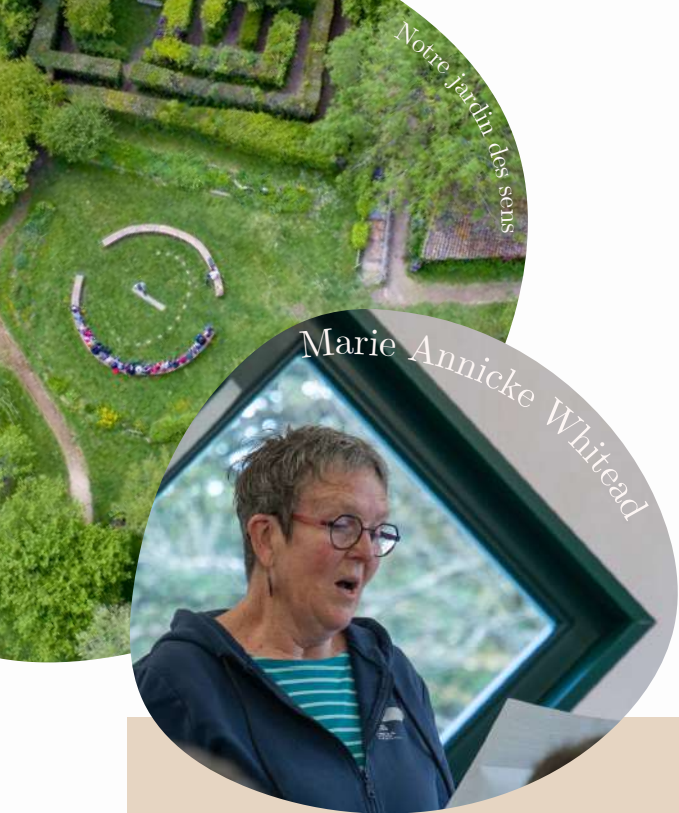
Agir localement pour l'environnement

Ce projet agit en faveur de la biodiversité liée aux milieux humides et à la mise en valeur d'une part de la Gâtine poitevine.

Le coût global de ce projet est estimé à 14 190 € TTC :

- 1er palier = restauration d'une mare vitrée
- 2eme palier = réalisation d'un observatoire
- 3ème palier = création outils pédagogiques





Notre jardin des sens

Marie Annicke Whitead

Marie-Annicke Whitead, Présidente du CPIE.
Représentante légale de l'APEM.



Notre structure

UNE ASSOCIATION DE LOI 1901

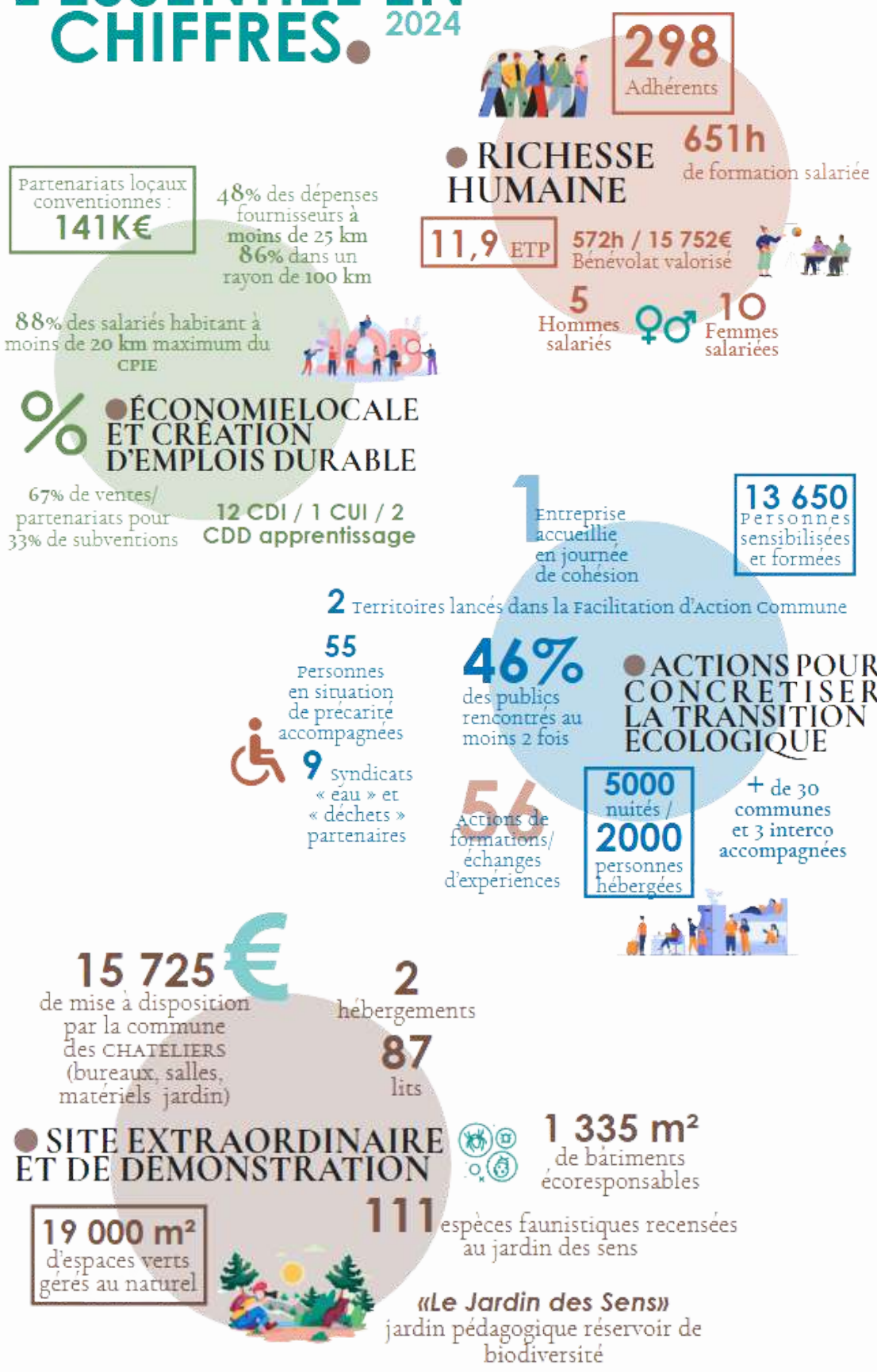
Association pour la Promotion de l'Environnement Ménigoutais (APEM), créée en 1985.

Connue sous le label Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Gâtine poitevine.

Située au 6, rue du jardin des sens, Coutières, 79340 Les Châteliers
05 49 69 01 44 - accueil@cpie79.fr - www.cpie79.fr

L'association s'appuie sur une équipe d'une quinzaine de professionnels de l'environnement et de l'éducation agissant au quotidien en Deux-Sèvres. Fidèle à ses valeurs de solidarité, de respect et d'engagement pour des territoires vivants et un avenir partagé, le CPIE accompagne des actions de transition écologique et de bien-être des habitants. Notre 'équipe aborde des postures de facilitateur, d'expert, et d'animateur pour construire des solutions concrètes et durables.

L'ESSENTIEL EN CHIFFRES. 2024



Investie depuis 40 ans

L'association relève les défis environnementaux et sociaux en Deux-Sèvres depuis 40 ans. Labellisée CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) de Gâtine poitevine dès 1988, elle a inscrit dans ses statuts les objets suivants :

- L'incitation à une gestion humaniste de l'environnement ;
- La promotion et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du territoire ;
- La sensibilisation et l'éducation aux enjeux environnementaux ;
- Le partage des connaissances et des savoir-faire.

Nos missions

- Sensibiliser, former et mobiliser sur l'environnement
- Accompagner, faciliter les initiatives en faveur de la transition écologique et solidaire
- Défendre notre paysage bocager et sa biodiversité

Association reconnue d'intérêt général

Notre association a la possibilité de délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs. Ces derniers peuvent bénéficier d'une déduction fiscale si le don ne comporte aucune contrepartie.



Nos hébergements

Nos locaux

Adèle Gamache



Directrice depuis 2017 et chargée de mission depuis 2000. Elle assure la responsabilité générale de l'association, la représentation et la mise en œuvre de la politique de l'association par délégation du Conseil d'administration. Elle assure également la gestion des ressources (financières, partenariales, matérielles...), le management de l'équipe et la coordination des activités et projets de la structure.



Notre équipe

ADMINISTRATION ET HÉBERGEMENTS

Morgane Autant



Assistante de gestion, elle assure le suivi administratif et comptable de la structure.

Marie- Hélène Brangier



Responsable des hébergements. Elle assure aussi la coordination des équipes d'agents de services.

Estelle Sauzeau



Agent de services et d'entretien des hébergements d'une capacité de 81 lits.

Océane Rousseau



Apprentie chargée de communication. Elle assure la communication de la structure.

ÉDUCATEUR.RICES NATURE

Sébastien Thomas



Louise Martin



Barbara Puaud



Nicolas Bernard



Les éducateur.rices à l'environnement assurent les missions de sensibilisation à l'environnement sur des domaines variés liés à la gestion et préservation de l'environnement pour une diversité de publics.

CHARGÉ.ES DE PROJET ET MISSION

Valérie Lebarbier



Chargée de projet, elle assure la coordination de projets dans le domaine de la santé-environnement.

Emmanuel Guilleux



Jardinier-médiateur, il assure la gestion au naturel du jardin des sens de 7000m². Futur maître composteur.

Olivier Delignière



Chargé de mission qui coordonne et anime les projets d'animation de territoire et d'accompagnement au sujet de l'eau (qualité/quantité).

Chloé Jean



Chargée de mission qui assure la coordination, la facilitation et l'animation de projets sur la biodiversité et patrimoine naturel.



Le projet 1/2

Restauration d'une mare vitrée à vocation écologique et pédagogique pour l'observation de la biodiversité aquatique

LE CONTEXTE

Dès 2019, dans son premier rapport, l'IPBES[1] indiquait un taux d'extinction des espèces sans précédent. Le rapport estime à environ **1 million d'espèces animales et végétales menacées d'extinction**. Parmi elles, cela correspond à plus de **40 % des espèces d'amphibiens**. Le gouvernement indique que la "biodiversité, [c'] est notre patrimoine commun et notre capital pour l'avenir"[2].

Le patrimoine naturel de la **Gâtine poitevine** est représenté par le **bocage**. Cet écosystème de polyculture-élevage est constitué d'une mosaïque de prairies, de cultures, de maillage de haies, souvent associé à des boisements et des mares [3]. Conscient des enjeux locaux, le CPIE défend ce paysage et sa biodiversité en agissant notamment en faveur d'espèces. Sur la commune des **Châteliers** neuf espèces d'amphibiens ont été recensées : Crapaud épineux, Grenouille agile, Grenouille commune et rieuse, Grenouille rousse, Rainette verte, Salamandre tachetée, Triton marbré, Triton palmé.

NOTRE SOLUTION

Restaurer un écosystème pour le rendre favorable aux amphibiens ! C'est aussi en faire un lieu de sensibilisation grâce à l'observation sans dérangement d'espèces sauvages dans leur environnement. Comment ? Grâce à une vue en coupe permise par une vitre située au point le plus profond de la mare.

La finalité de ce projet est de retrouver une mare vitrée opérationnelle à double niveau avec :

- un écosystème fonctionnel pour le vivant
- un lieu d'émerveillement accessible au public (jeune public, adultes, Deux-sévriens, excursionnistes et touristes).

DESCRIPTION DU PROJET

La **mare vitrée** est située sur la commune des Châteliers, au sud de la communauté de communes Parthenay-Gâtine, en Deux-Sèvres. Elle compte parmi les rares mares vitrées de France. Créée en 1998, elle mesure 9m par 5m, avec des berges en pentes douces pour faciliter la venue des espèces. Sa profondeur maximale est de 1,20 m. Au nord de la mare, en son point le plus profond, est disposée une vitre qui permet l'observation des végétaux, insectes aquatiques et amphibiens dans leur milieu naturel. A l'image d'un aquarium, le public peut ainsi découvrir et observer des espèces sauvages à l'abri des regards et tout en restant au sec depuis un observatoire semi-enterré. Il est à noter que la commune des Châteliers est singulière. En plus du CPIE, elle héberge une association de photographes nature amateurs (Caméra natura), et la seule école de cinéma animalier de France (l'IFFCAM). Ces trois structures accueillent du public (dont des professionnels de l'image), et partagent leur lien à la Gâtine poitevine.

1 Aujourd'hui, elle n'est plus fonctionnelle par le manque d'étanchéité de la bâche. Notre projet est de faire de cette mare un haut lieu de l'observation de la faune aquatique en Gâtine. Pour cela, il nous faut préparer le terrain, et mettre en place une nouvelle bâche. Cette dernière sera jointée à la vitre pour rendre l'observatoire semi-enterré hors d'eau.

2 Un observatoire est indissociable de la mare vitrée depuis 2015. Nous avons pour projet d'occulter l'observatoire. Indirectement, ce chantier nous permettra de rendre la mare plus lumineuse. Cette action permet de limiter les reflets sur la vitre et permet ainsi l'observation en groupe, la prise de photos animalières et la réalisation d'images vidéos.

3 Nous souhaitons favoriser la création de lien à la nature pour tous. Cela passe par l'accessibilité au lieu et la transmission de connaissances. Le projet tend à rendre accessible la mare lors d'animations spécifiques avec un.e professionnel.le mais également en visite libre par des pancartes pédagogiques. Notre public cible : jeunes et adultes

[1] Souvent appelée « le GIEC de la biodiversité », la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) est un groupe international d'experts sur la biodiversité qui a pour mission d'assister les gouvernements sur les questions de biodiversité, sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU). <https://www.ipbes.net/fr/node/35274>

[2] <https://biodiversite.gouv.fr/>

[3] <https://www.ofb.gouv.fr/haies-et-bocages-des-reservoirs-de-biodiversite>

[4] "Donnée(s) issue(s) de nature79.org - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres/Deux-Sèvres Nature Environnement"



Le projet 2/2

L'ÉQUIPE DE PROJET



Chloé Jean, chargée de mission depuis 2019, sera référente de la coordination du projet. Son expertise portera sur la valorisation pédagogique de la mare et le respect du vivant. Elle est diplômée : d'un BTS gestion et protection de la nature, d'un Master de valorisation du patrimoine et développement du territoire, et a été formée à l'interprétation du patrimoine.



Olivier Delignière, chargé de mission depuis 2023. Diplômé d'un BTS gestion et protection de la nature, d'un Master ingénierie en écologie et gestion de la Biodiversité. Son expertise garantira une action de restauration en lien avec les enjeux de conservation des espèces liées aux milieux humides.



Emmanuel Guilleux, jardinier-médiateur depuis 2024. Diplômé d'un BTS gestion et protection de la nature, puis spécialisé dans l'aménagement paysager et la formation depuis 1996. Il assurera par son expertise la réalisation et l'encadrement des chantiers nature pour un lieu écologique et pédagogique.



Nous travaillerons de concert avec des entreprises qualifiées et engagées comme par exemple *Normandie Koï CONCEPT* pour son expertise en mare vitrée, avec *Citer* pour son expertise dans la fabrication de signalétique pédagogique. Nous avons à cœur et pour habitude d'impliquer les jeunes dans nos chantiers nature (MFR, Mission locale...), et nous cherchons toujours à bâtir des projets communs en lien avec nos partenaires (comme par exemple la commune, caméra natura, IFFCAM)

IMPACTS ET CHANGEMENTS



L'état de la mare en hiver 2025



Demain une mare vivante [2]



Les + pour l'écosystème :

- Restauration d'un milieu naturel
- Une mare fonctionnelle
- Une continuité écologique

Les + pour les espèces :

- lieu de vie
- lieu de refuge
- lieu de reproduction
- lieu de pontes, naissances
- lieu d'alimentation
- lieu d'abreuvoir



Exemple du devenir de l'observatoire



Les + pour les publics :

- prise de photos et vidéos d'espèces protégées sans dérangement
- la possibilité d'observer sans reflet
- apprendre en autonomie

Les + pour les espèces :

- moins de dérangement

Les + pour les animateur.rices :

- des supports pédagogiques fonctionnels pour la transmission de connaissances et favoriser l'émerveillement

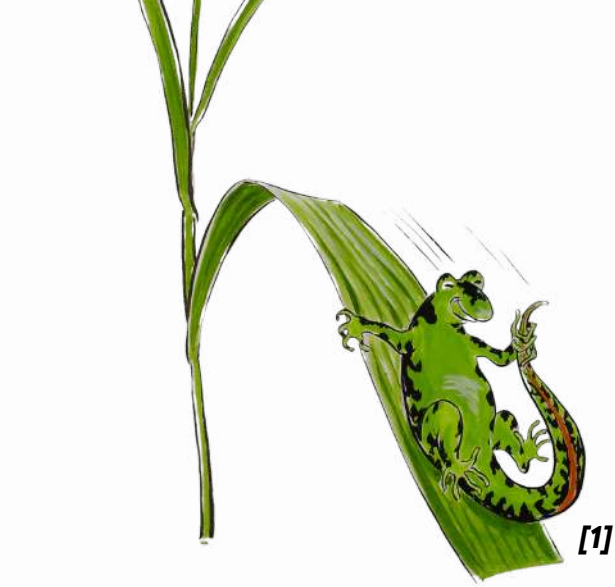


Exemple d'un outil pédagogique [3]

[1] Dessin d'un Triton marbré présent sur l'une de nos réalisations pédagogiques en faveur des mares ©CPIE79 - Jean Louis Verdier

[2] © CPIE79

[3] © <https://atelier-nature-territoires.com/pages/mare>



La demande

LES BESOINS

- 1 Restauration d’une mare vitrée
- 2 Réalisation d’un observatoire
- 3 Création d’outils pédagogiques

Préparation du chantier :	1 680 € TTC	Préparation du chantier :	560 € TTC	Conception pédagogique :	1 120 € TTC
Chantier <i>Normandie Koï CONCEPT</i> :	4 500 € TTC	Achats bois/ quincaillerie :	600 € TTC	Illustrations / graphisme :	1 250 € TTC
Coordination du chantier :	1 120 € TTC	Coordination du chantier :	1 120 € TTC	Fabrication de la signalétique :	1 250 € TTC
Total de l’action :	7 300 € TTC	Total de l’action :	2 280 € TTC	Total de l’action :	2 370 € TTC

Coordination du projet :

Montage du projet, coordination, suivi et évaluation du projet :	1 680 € TTC
Animation d’une sortie nature à la mare vitrée :	560 € TTC
Total de l’action :	2 240 € TTC

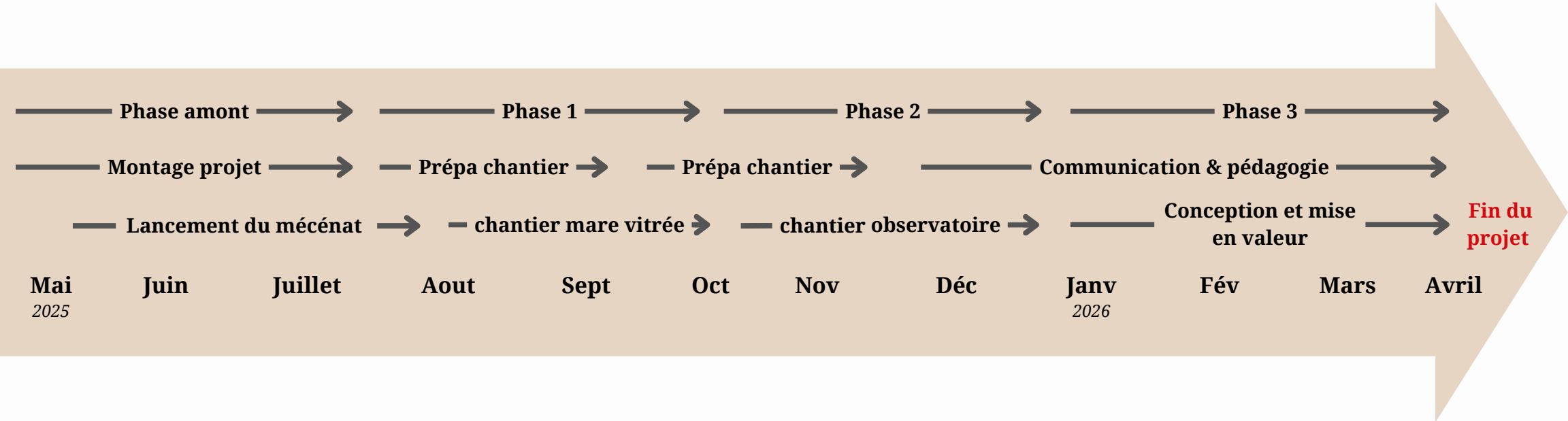
Coût global du projet :

Restauration d’une mare vitrée à vocation écologique et pédagogique :	14 190 € TTC
---	--------------

LES PALIERS DE MOBILISATION



LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL



[1] Dessin d'un Triton marbré présent sur l'une de nos réalisations pédagogiques en faveur des mares ©CPIE79 - Jean Louis Verdier



[1]



Votre intérêt

DES MOTIVATIONS PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

☐

Satisfaction personnelle

☐

Soutenir une action concrète

☐

Répondre aux enjeux environnementaux

☐

Faire preuve de cohésion interne

☐

Réagir à la demande des salariés.es

☐

Marquer son ancrage local

☐

S'engager dans ses valeurs

☐

Travailler à son image & à sa réputation

☐

Répondre à une quête de sens

☐

Répondre à des obligations juridiques (iso 26000, RSE...)

☐

S'inscrire dans un développement durable



Soutenir ce projet ou échanger avec nous sur l'un de vos projets

Votre contact :

Chloé Jean,
chargée de mission
chloe@cpie79.fr
05.49.69.0144



[1] Dessin d'un Triton marbré présent sur l'une de nos réalisations pédagogiques en faveur des mares ©CPIE79 - Jean Louis Verdier
Ensemble des photos présent par nos bénévoles et salariés lors de nos missions

CONVENTION DE MÉCÉNAT

(exemple)

ENTRE :

L' Association pour la Promotion de l'Environnement Ménigoutais,
labellisée CPIE de Gâtine poitevine,
6, rue du jardin des sens, Coutières, 79340 Les Châteliers
Représentée par sa présidente Marie-Annicke Whitead

Et

L'entreprise mécène (nom et adresse, forme juridique – entreprise individuelle, SARL, SA représentée par gérant, président, etc.)

Il est convenu et décidé ce qui suit :

1. La présente convention a pour objet de définir les conditions du soutien à l'association pour le projet suivant : Mare vitrée située aux Châteliers

2. L'entreprise mécène versera à l'association la somme de €

Et/ou

L'entreprise mécène s'engage à apporter, mettre à disposition, prêter à l'association : le matériel, le local, le personnel suivant : représentant une valeur de €

Et/ou

L'entreprise mécène s'engage à réaliser au profit de l'association la prestation suivante, évaluée à € : (expertise de financement, étude juridique, travaux de tenue de comptabilité, d'imprimerie, prestation de transport, de communication, etc.)

3. L'association s'engage à faire figurer le nom de l'entreprise donatrice sur les supports d'information de l'action ou de la manifestation.

4. Au terme de l'action, l'entreprise retrouvera les éléments prêtés à l'association.

5. L'association s'engage à rembourser l'entreprise mécène si elle décide de ne pas réaliser le projet ou de ne plus y faire participer l'entreprise.

6. La présente convention est établie en vertu des dispositions de l'article 238 bis du CGI

Date, lieu et signatures :

A le

Représentant de l'association

Représentant de l'entreprise

